



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/763
13 novembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 18 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

Lettre datée du 11 novembre 1987, adressée au Président de
l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la
Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant à la lettre datée du 9 novembre 1987, qui vous a été adressée par le Représentant permanent de la Suède, concernant la participation de la Suède au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (A/42/733), j'ai l'honneur de vous informer que la Norvège est disposée à remplacer la Suède au Comité à compter du 31 décembre 1987.

La Suède se retire au Comité conformément à la pratique établie consistant à instaurer une rotation entre les trois pays nordiques, le Danemark, la Norvège et la Suède, en application de laquelle la Norvège doit remplacer la Suède à compter de la date susmentionnée.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Norvège
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Tom VRAALSEN